



En direct des associations

COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL



du 26 juin 2017



TARIFS AGRAF :

à l'horizon, un geste pour la catégorie B !

Suite aux propositions de **Solidaires Finances** faites lors du groupe de travail du 28 mars dernier **AGRAF** a présenté lors du groupe de travail du 26 juin les simulations en résultant [à tarif constant (base 2017)] effectuées par les services financiers d'**AGRAF**.

ATTENTION : Le barème ci-après ne préjuge pas, à ce stade, de la tarification qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les propositions de **Solidaires Finances** consistent à augmenter le nombre de tranches afin d'éviter de nombreux effets de seuil préjudiciables aux agents.

Ces propositions si elles génèrent une baisse des recettes pour **AGRAF** permettent à contrario d'enregistrer une économie pour les agents concernés.

Les propositions de **Solidaires Finances** seraient amendées par **AGRAF** pour correspondre plus précisément aux indices terminaux de chaque catégorie.

L'une des difficultés réside dans le décalage entre le dernier indice d'attribution de la subvention interministérielle (474 depuis le 01/04/2017) et celui de l'indice terminal de la catégorie B (587). Pour autant, un consensus s'est cependant dégagé sur le nombre de tranches.

Solidaires Finances a obtenu pour les agents retraités, la mise en place - à minima - d'une tarification à deux tranches au lieu de la tarification unique actuellement en vigueur et de fait, très inégalitaire. Néanmoins aucune décision n'a été actée au niveau du bornage (indice 477 ou 587).

Solidaires Finances veillera à ce que ce qui a été donné d'une main ne soit pas repris de l'autre et sera attentive à la prochaine proposition tarifaire applicable en 2018 qui sera présentée lors d'un nouveau groupe de travail au mois d'octobre prochain.



La proposition des nouvelles tranches tarifaires doit ainsi être examinée en comité de direction après l'Assemblée Générale qui se tient le 28 juin 2017.

Les nouvelles tranches de tarifs seront inscrites au vote de l'assemblée générale du mois de décembre prochain.

Pour Solidaires Finances,

- la restauration collective doit être une priorité de l'action sociale.
- chaque agent doit pouvoir bénéficier d'une restauration
 - de qualité,
 - dans de bonnes conditions d'accueil
 - à un véritable tarif social.

Tel est le but poursuivi par les représentants de Solidaires Finances dans les groupes de travail et à l'Assemblée Générale d'AGRAF.



PROPOSITION GRILLE TARIFAIRE 2018

SOLIDAIRES		AGRAF		Tarif AGRAF 2017 (TTC)	Prévisions repas 2017
	Indices		Indices		
Tarif 1	0 à 430	Tarif 1	0 à 430	3,59 €	486 618
Tarif 2	01.04.2017 : 431 à 474 01.01.2018 : 431 à 477 01.01.2019 : 431 à 480	Tarif 2	431 à 466	4,00 €	196 006
Tarif 3	478 à 587	Tarif 3	467 à 549	5,22 €	241 510
Tarif 4	01.01.2018 : 588 à 669 01.01.2019 : 588 à 673	Tarif 3 bis	550 à 664	5,71 €	184 960
Tarif 5	01.01.2018 : 670 à 750 01.01.2019 : 673 à 758	Tarif 4	665 à 717	6,70 €	26 626
Tarif 6	01.01.2018 : 751 à 825 01.01.2019 : 759 à 825	Tarif 5	718 à 825	7,23 €	109 137
Tarif 7	> 825	Tarif 6	> 825	7,69 €	44 725

Nous proposons 2 tarifs retraités en fonction de l'indice détenu au moment du départ en retraite :

< 475 : 5,15 € TTC (harmonisation tarifaire),

> 474 : 5,43 € TTC.